

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 104 (1959)  
**Heft:** 9

## Titelseiten

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 26.11.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# REVUE MILITAIRE SUISSE

Rédaction

---

Septembre 1959.

*A nos lecteurs,*

Le présent numéro est consacré au problème de *l'information à la troupe*, sur la base des expériences faites pendant le « cours de répétition 1959 » de la 1<sup>re</sup> division. Le colonel-divisionnaire R. de Diesbach, qui en fut l'animateur, a bien voulu, dans son « avant-propos », introduire les études des officiers, sous-officiers et soldats qui, à des titres divers, ont collaboré à cette importante enquête. Précisons que d'autres unités d'armée ont également appliqué de semblables méthodes.

L'information de la troupe correspond à un besoin instinctif de lui faciliter, dans la mesure du possible, l'exécution de sa mission. Une telle nécessité caractérise depuis toujours les relations de service entre chefs et subordonnés. Un commandant, quel que soit l'échelon envisagé, n'engagera jamais sa troupe dans une action sans l'informer de la situation de l'ennemi, de sa propre mission, de ses moyens de renforcement, de l'attitude des unités voisines. C'est la classique « orientation » qui précède toute opération de guerre. Mais si la notion de l'information à la troupe n'est pas nouvelle ou inédite, on cherche aujourd'hui, dans la plupart des armées modernes, à en étendre les limites et à y incorporer tous les aspects de ce qu'on appelle la « guerre psychologique ». Sur le plan moral et intellectuel, on s'efforce à juste titre de rapprocher le soldat de son chef et de susciter entre eux une plus grande confiance dans leur commun destin et dans la valeur de l'armée.

Il appartiendra à nos autorités militaires, si de telles expériences s'avèrent concluantes, d'émettre, le cas échéant, les directives qui s'imposent en vue d'unifier des méthodes actuellement empiriques, mais dont certaines paraissent devoir être retenues dans l'intérêt de notre défense nationale.

*La Rédaction*